



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 22 Mai 2015**

Présents : BERNARD Claude, DOHR Hervé, GERWIG Christelle, GUENSER Michel, LECOMTE Nicolas, LEMOY Odile, SCHARPF Raymond, THIERY Patrick, WILLAUME Franck et WODLING Nadine.

Excusé : BERRAUD Alexandre

Décisions du conseil

- Il décide le fauchage des bordures des routes de Martincourt et Minorville par la Société MT Services pour un montant de 607,20 € TTC
- Il accepte l'entretien du lave-vaisselle de la salle des Chapelines par Lorraine Machines Hôtelières pour un montant de 235,00 € TTC
- Il renouvelle le contrat du photocopieur avec la Société Lorraine Repro aux mêmes conditions pour un montant de 669,40 € TTC par an.
- Il décide l'entretien annuel du défibrillateur pour un montant de 99,00 € HT.
- Il vote la subvention de 25,00 € au Concours du Pix de la Résistance et de la Déportation.
- Il vote la décision modificative n°1 au budget :
Compte 020 dépenses imprévues – 54,80 € et compte 2135 achat matériel + 54,80 €.
- Il charge le Centre de Gestion de Meurthe et Moselle à lancer un appel d'offre pour une mutuelle santé.
- Il n'exerce pas son droit de préemption sur la vente de la maison n° 2 rue du Berger.

Informations

- ✓ Les feux de la St Jean seront organisés le **samedi 27 juin 2015**. Les personnes ayant du bois à donner peuvent s'adresser à la mairie, l'enlèvement du bois aura lieu le samedi 27 juin à 8 h. Merci d'avance.
- ✓ Il n'y aura pas de permanence en mairie les lundi et mardi matin **du 29 juin au 14 juillet inclus**.

Fait à Manonville le 2 juin 2015
Le maire,
Patrick THIERY